

testant sa piété, ses dispositions pour les études et le sacerdoce, et l'honorabilité de sa famille.

On voudra bien s'adresser pour les demandes d'entrée à Notre Procureur, M. l'abbé A. Béliveau, ou, en son absence, jusqu'à la fin de juillet, à M. l'abbé Th. Paré, Notre Assistant-Procureur.

Nous espérons que Notre clergé à l'esprit si missionnaire, et nos familles chrétiennes, encourageront cette œuvre qui est la plus excellente de toutes parcequ'elle est destinée à assurer l'avenir de l'Eglise Catholique dans ce pays, en donnant aux catholiques de diverses nationalités des prêtres capables de les comprendre et de sympathiser avec eux. On peut être *fondateur* du Petit Séminaire en donnant une somme de \$2 500 pour fonder ce qu'on appelle une *bourse* qui portera le nom du donateur. Ceux qui ne peuvent pas donner une aussi forte somme pourront contribuer, selon leurs moyens à fonder deux bourses, dont la première s'appellera *Bourse Provencher* et la seconde *Bourse Taché*.

Un excellent moyen pour les vénérables membres du clergé et les pieux laïques d'aider l'œuvre du Petit Séminaire serait de prêter de l'argent à intérêt, mais à fonds perdu, de telle sorte qu'ils aient le bénéfice de l'intérêt durant leur vie et que le Petit Séminaire devienne, à leur mort, possesseur de l'argent prêté. L'argent des bourses est inaliénable.

Le premier nom inscrit comme fondateur de *bourse* sera celui de feu Mgr Noël Ritchot, Protonotaire Apostolique, ancien curé de St-Norbert, puisque son exécuteur testamentaire, M. l'abbé A. A. Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception, veut bien mettre une somme assez considérable à Notre disposition pour le recrutement du clergé.

Celui qui paiera, chaque année, le prix de l'enseignement et de la pension d'un élève sera considéré comme un *bienfaiteur insigne*. Nous espérons que chaque paroisse de quelque importance pourra envoyer, à ses frais, un élève au Petit Séminaire, et Nous mettrons volontiers, à cette fin, le produit de la quête pour les clercs au crédit de cette paroisse.

Que la Vierge Immaculée, patronne de ce diocèse et du Petit Séminaire, ainsi que le grand Apôtre, St-Boniface, patron de Notre cathédrale, second patron du Petit Séminaire et bienfaiteur de trois grandes nations: l'Angleterre, sa mère patrie, l'Allemagne, son pays d'adoption, la France, dont il a sacré un roi et où il a présidé un Concile, veuillent bien obtenir du Cœur adorable de Jésus la bénédiction qui seule peut affermir et développer une œuvre si chère à sa sainte Eglise.

Nous aimons à croire que le Divin Maître a vu à travers les siècles l'état actuel de ce diocèse alors que tant de fidèles de diverses nationalités, surtout les représentants des vieilles nations catholiques